

Fil conducteur table ronde 1: la modernisation de la paye : refonte des systèmes d'information et des méthodes de travail

Rappel : canevas d'intervention à titre simplement indicatif et à toutes fins utiles, à utiliser à votre convenance. Il ne s'agit pas de traiter tous les points de manière exhaustive mais de donner un cadre et des éléments de réflexion susceptibles d'être abordés en séance.

Objectif : chaque pays décrit comment il a procédé à la modernisation de son système d'information.

1- Présentation du panorama dans le pays :

- Votre direction a-t-elle en charge le paiement des rémunérations et des pensions ? civiles et militaires ?
- Personnes ayant le statut de fonctionnaire et contractuels de droits public et privé ?
- Les services du Trésor ne payent-ils que les fonctionnaires d'Etat ou tous les différents membres de la fonction publique territoriale, voire hospitalière ?
- Que recouvre le terme « rémunération des fonctionnaires » : le salaire est-il purement indiciaire ou bien est-il également constitué, et dans quelle proportion, de primes qui souvent ne servent pas de base dans le calcul de la retraite liquidée. L'employeur verse-t-il également et concomitamment des prestations sociales spécifiques ?
- Que représente la fonction publique : en nombre d'emplois et en montants financiers (% dans le budget de l'Etat et des collectivités si le paiement est assuré par votre direction.
- Avez-vous une vision prévisionnelle des évolutions de la masse salariale en fonction du grade et de l'ancienneté ?
- Comment êtes-vous organisés pour procéder à ces tâches : service à compétence nationale, déconcentration,... ?

2- Ce qui a conduit à la modernisation :

- Pourquoi avez-vous changé le mode de gestion ?
- Cette modification s'inscrit-elle dans une réforme plus globale de l'Etat, de la fonction publique, ou du système des retraites ?
- À quelle date avez-vous fait le choix de ce changement de système d'information ?
- Quels sont les principaux objectifs assignés à cette réforme ?

3-Choix stratégiques arrêtés par le pays :

- Si le changement est global, expliquer la stratégie retenue
- Qui pilote ce changement : ministre, direction générale ?

4- Le système d'information retenu :

- Outil existant dans le privé, un outil totalement développé par l'administration, un outil du privé adapté aux spécificités du public ?
- Quel management du changement : des groupes de travail entre informaticiens et services réglementaires et services exécutants
- Rôle du management supérieur dans la conduite du changement,
- Description sommaire du système d'information retenu et de ses caractéristiques.

5- les changements organisationnels induits par le nouveau système d'information :

- Analyse des principaux changements organisationnels
- modalité de la conduite du changement dans les équipes par le management intermédiaire

6- l'actualisation des contrôles internes induis par le nouveau système d'information :

- En quoi le SI a modifié les contrôles internes existants ?
- Description sommaire des contrôles internes mis en place
- Apport de ces nouveaux contrôles internes

7- retour d'expérience et premier bilan :

- Pouvez-vous faire un premier bilan de la réforme du SI ?
- Les objectifs assignés sont-ils tous atteints ?
- Quelles sont les nouvelles difficultés qui ont émergé avec le nouveau SI ?